

des nations et que nous traitons avec elle, sans faire cas de la politique, de la religion ou de la couleur de ses habitants. Ce geste est très important, et j'espère que le ministre du Commerce s'occupera de la question au plus tôt et sans plus tarder.

M. Ed. Schreyer (Springfield): Monsieur l'Orateur, l'annonce du ministre du Commerce sera bien accueillie dans l'Ouest canadien. Comme elle aura des répercussions sur l'ensemble de l'économie canadienne, elle sera également bien accueillie dans tout le pays. Elle est particulièrement opportune en ce moment, alors que le découragement grandit dans l'Ouest canadien. Nos cultivateurs s'inquiétaient à la pensée que nos exportations de blé n'augmenteraient pas.

Depuis des mois, les céréales s'amoncellent dans les terminus. Comme ces céréales, qui sont prêtes pour l'exportation, sont toujours là, tous les jalons intermédiaires s'en ressentent, y compris les éleveurs. C'est pourquoi le désenchantement et le mécontentement des producteurs de blé de l'Ouest canadien grandissent sans cesse.

Certains aspects de l'affaire que le ministre a annoncée à la Chambre me semblent obscurs. Je ne possède pas de précisions au sujet du prix et de la qualité du blé que les Chinois accepteront dans l'ensemble en vertu du dernier accord. Je croyais, comme bien d'autres, qu'aux termes de l'accord-cadre, nous éprouverions peut-être de grandes difficultés à exporter du blé en Chine puisque la récolte de cette année comportait un excédent de blé de qualité supérieure et une quantité insuffisante de blé de qualité inférieure vu la demande du marché. Je présume que ces problèmes ont été résolus par suite de la transaction dont le ministre a parlé.

Pour conclure, je tiens à appuyer les dernières remarques du député de Qu'Appelle; il a répété notamment que si le Canada veut continuer à vendre du blé à la Chine, ce qui est d'importance cruciale, il faudra que le gouvernement décide s'il faut permettre à la Chine d'établir chez nous un poste de traite et un bureau d'échanges commerciaux.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, l'annonce de l'honorable ministre du Commerce (M. Winters), à l'effet que la Commission canadienne du blé vient de conclure un marché avec la Chine, qui s'engage à acheter 2 millions de tonnes de blé d'ici le mois de juillet 1968, est certainement de nature à réconforter les cultivateurs de l'Ouest du Canada, qui étaient un peu inquiets de la situation en ce qui concerne la production du blé et, surtout, l'écoulement de celui-ci sur le marché mondial.

[L'hon. M. Hamilton.]

A l'instar de l'honorable député qui vient de reprendre son siège, j'aurais aimé que l'honorable ministre nous dise le prix payé par la Chine au Canada. Vendons-nous ce blé en bas du prix coûtant, ou réalisons-nous un profit quelconque par cette vente? L'honorable ministre s'est gardé de faire des commentaires sur le prix que nous toucherons ou sur la situation financière résultant de ce marché conclu avec la Chine.

A tout événement, nous devons exporter notre blé; notre pays est un des plus grands producteurs de blé du monde, et nous devons certes en exporter, mais aux meilleures conditions possibles, afin que l'ensemble de la population canadienne bénéficie de la transaction, et plus spécialement les producteurs de blé de l'Ouest canadien.

[Traduction]

M. Howard Johnston (Okanagan-Revelstoke): Je suis sûr que les membres de notre parti se joindront aux autres pour applaudir à cette importante annonce de nouvelles ventes de céréales à la Chine. Je fais miennes les remarques du député de Qu'Appelle qui signale certaines subtilités inhérentes à cet échange. Nous savons que la Chine est un marché qui nous est plus accessible que beaucoup d'autres à cause de la répugnance des États-Unis à commercer directement avec cette nation.

Je suis cependant un peu surpris qu'au moment où nous prenons part à un système de sanctions dirigées contre la Rhodésie, le député de Qu'Appelle ait donné l'impression que le Canada engage des relations commerciales sans tenir compte de la politique. Tout en nous félicitant de ce commerce avec la Chine, nous devrions nous rappeler que notre attitude commerciale dans le monde n'est pas tout à fait aussi ingénue ni aussi simple que l'a suggéré le député.

LE NORD CANADIEN

ANNONCE D'UN PROGRAMME D'EXPLORATION PÉTROLIÈRE DANS LES ÎLES DE L'ARCTIQUE

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, j'aimerais annoncer une nouvelle initiative importante dans le domaine de l'expansion du Nord canadien. Il y a environ 18 mois, nous avons annoncé à la Chambre un nouveau programme de subventions à l'exploitation des ressources minérales dans le Nord canadien. Ce programme visait à aider les compagnies canadiennes dont l'activité se déroulait dans les Territoires du Nord-Ouest par des subventions aux frais d'exploration.

On sait depuis des années qu'il existe des gisements de pétrole dans l'Arctique. Les géo-